



Assemblée générale

Distr. générale
16 novembre 2000
Français
Original: anglais

Cinquante-cinquième session

Point 12 de l'ordre du jour

Rapport du Conseil économique et social

Rapport de la Troisième Commission

Rapporteur : Mme Anzhela **Korneliouk** (Biélorus)

I. Introduction

1. À sa 9e séance plénière, le 11 septembre 2000, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Bureau, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquante-cinquième session la question intitulée « Rapport du Conseil économique et social ».
2. À la même séance, l'Assemblée générale a décidé de renvoyer à la Troisième Commission les chapitres du rapport du Conseil économique et social¹ devant être examinés au titre des points correspondants de l'ordre du jour (voir A/C.3/55/1).
3. La Troisième Commission a examiné la question à sa 56e séance, le 10 novembre 2000. Un résumé des débats de la Commission figure dans le compte rendu analytique de cette séance (A/C.3/55/SR.56).
4. Pour l'examen de la question, la Commission était saisie du rapport du Conseil économique et social pour 2000¹.

II. Examen des propositions

A. Organisation des travaux de la Troisième Commission et projet de programme de travail biennal de la Commission pour 2001-2002

5. À la 56e séance, le 10 novembre, le représentant du Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence a présenté la note du Secréariat (A/C.3/55/L.61) intitulée « Organisation des travaux de la Troisième Commis-

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-cinquième session, Supplément No 3 (A/55/3).

sion et projet de programme de travail biennal de la Commission pour 2001-2002 » et y a apporté des modifications orales (voir A/C.3/55/SR.56).

6. À la même séance, la Commission a approuvé l'organisation des travaux et le projet de programme de travail biennal pour 2001-2002 tels qu'ils avaient été modifiés (voir par. 8, projet de décision I).

B. Rapport du Conseil économique et social

7. À la 56e séance, le 10 novembre, sur la proposition de la Présidente, la Commission a décidé de recommander à l'Assemblée générale de prendre acte des chapitres pertinents du rapport du Conseil économique et social (voir par. 8, projet de décision II).

III. Recommandations de la Troisième Commission

8. La Troisième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter les projets de décision suivants :

Projet de décision I

Organisation des travaux de la Troisième Commission et projet de programme de travail biennal de la Commission pour 2001-2002

L'Assemblée générale, conformément à ses résolutions 45/175 du 18 décembre 1990, 46/140 du 17 décembre 1991 et 50/227 du 24 mai 1996, approuve l'organisation des travaux de la Troisième Commission et le programme de travail biennal de la Commission pour 2001-2002, tels qu'ils figurent aux annexes I et II de la présente décision.

Annexe I

Organisation des travaux de la Troisième Commission

A. Directives concernant la limitation de la durée des déclarations

1. Conformément à l'article 106 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale et au paragraphe 22 de sa décision 34/401 sur la rationalisation des procédures et de l'organisation de l'Assemblée, le Président de la Troisième Commission doit proposer à la Commission, au début de chaque session, la limitation du temps de parole à allouer aux intervenants.

2. Conformément aux résolutions 45/175 et 46/140 de l'Assemblée générale, en date des 18 décembre 1990 et 17 décembre 1991, sur la rationalisation des travaux de la Troisième Commission, les déclarations faites par les délégations, de même que celles des représentants du Secrétariat, ne doivent pas dépasser sept minutes, sauf décision contraire de la Commission prise au début de la session. Les déclarations faites au nom de groupes de délégations ou sur des subdivisions du point de l'ordre du jour portant sur les questions relatives aux droits de l'homme ne doivent

pas dépasser 15 minutes. Cette limitation sera appliquée à tous les intervenants avec une certaine souplesse. Pour gagner du temps, tous les intervenants sont invités à faire preuve de discipline, plus particulièrement lorsque des déclarations auront déjà été faites au nom d'un groupe. Pour des raisons pratiques, il convient d'encourager les déclarations de groupe le premier jour de l'examen d'un point ou d'une subdivision de point de l'ordre du jour. À cet égard, on ne saurait trop souligner qu'il importe de faire distribuer la documentation à temps, conformément au Règlement intérieur de l'Assemblée générale, pour permettre aux délégations de s'inscrire sans tarder sur la liste des orateurs.

B. Projets de résolution sur les rapports des organes créés par traité et rapports du Secrétaire général sur l'état des traités

3. Tous les organes créés par traité présentent des rapports à l'Assemblée générale, conformément à leurs mandats respectifs. Les résolutions de fond consacrées à ces rapports doivent être adoptées tous les deux ans, conformément au programme de travail de la Troisième Commission. Chaque fois que cela est possible, il est recommandé de ne pas présenter à part les projets de résolution sur l'état des traités, mais de les incorporer dans le projet de résolution relatif au rapport de l'organe considéré. Une année sur deux, la Commission devra se borner à prendre acte des rapports, sauf si elle juge nécessaire de se prononcer sur une question de fond.

C. Proposition émanant d'organes subsidiaires du Conseil économique et social

4. Lorsqu'il présente des propositions à l'Assemblée générale, le Conseil économique et social doit, dans toute la mesure possible, tenir compte du programme de travail de la Troisième Commission.

D. Programme de travail

5. La Troisième Commission devra, dès qu'elle aura élu les membres de son bureau, tenir une réunion officieuse au cours de laquelle elle examinera son programme de travail, sur la base d'un projet établi par le Secrétariat, et étudiera les autres aspects de l'organisation de ses travaux, notamment l'état de la documentation.

6. Les questions qui seront renvoyées à la Troisième Commission lors de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale devront être examinées dans l'ordre suivant :

- Point 2. Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux handicapés et à la famille
- Point 3. Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement
- Point 4. Prévention du crime et justice pénale
- Point 5. Contrôle international des drogues
- Point 6. Promotion de la femme
- Point 7. Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les

femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle »

- Point 8. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires
- Point 9. Promotion et protection des droits de l'enfant
- Point 10. Programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones
- Point 11. Élimination du racisme et de la discrimination raciale
- Point 12. Droit des peuples à l'autodétermination^a
- Point 13. Questions relatives aux droits de l'homme^{b, c} :
 - a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme;
 - b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales;
 - c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux;
 - d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne;
 - e) Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

Point 1. Rapport du Conseil économique et social

7. La Troisième Commission pourra revoir cet arrangement à sa réunion d'organisation, en fonction notamment de l'état de la documentation.

E. Établissement et présentation des projets de résolution

8. Il est demandé aux délégations, lors de la rédaction des projets de résolution, de respecter le programme de travail de la Troisième Commission reproduit ci-après.

9. Les délégations sont invitées à tenir compte des directives générales ci-après, données dans les résolutions 45/175 et 46/140, en ce qui concerne la présentation des projets de proposition^d.

^a Les points 11 et 12 seront examinés conjointement. Les délégations pourront faire deux déclarations distinctes, une sur chaque point, si elles le souhaitent.

^b Les alinéas a) et d) seront examinés séparément; les alinéas b), c) et e) seront examinés conjointement.

^c Les délégations pourront faire une déclaration au titre de chacun des alinéas a) et d) et deux déclarations au titre des alinéas b), c) et e), mais non pas deux déclarations au titre de l'un quelconque des alinéas.

^d La référence aux années « paires » et « impaires » s'entend des années civiles.

Point 1**Rapport du Conseil économique et social**

Questions appelant une décision de l'Assemblée générale (Troisième Commission) ou portées à son attention

Questions qui ne sont pas examinées au titre des autres points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale renvoyés à la Troisième Commission

Point 2**Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes handicapées et à la famille**

Tous les ans

Situation sociale dans le monde

Tous les deux ans

Mise en oeuvre du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées : vers une société pour tous au XXI^e siècle (années impaires)

Politiques et programmes concernant la jeunesse (années impaires)

Décennie des Nations Unies pour l'élimination de l'analphabétisme (années impaires)

Famille (années impaires)

Rôle des coopératives dans le développement social (années impaires)

Tous les cinq ans

Examen et évaluation du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées (2002)

Point 3**Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : Deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement**

Tous les ans

Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées (2001)

Point 4**Prévention du crime et justice pénale**

Tous les ans

Renforcement du Programme des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice pénale, en particulier des moyens de coopération technique

Institut africain des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants

Lutte contre l'exploitation des technologies de l'information à des fins criminelles (2001)

Tous les cinq ans

Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (2005)

Point 5

Contrôle international des drogues

Tous les ans

Application du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues et du Programme d'action mondial contre la production, l'offre, la demande, le trafic et la distribution illicites de stupéfiants et de substances psychotropes; coopération internationale dans la lutte contre le problème mondial de la drogue; respect des principes que consacrent la Charte des Nations Unies et le droit international dans la lutte contre l'abus et le trafic des drogues; Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues; mesures visant à renforcer la coopération internationale contre la production, la vente, le trafic et la distribution illicites de stupéfiants et de substances psychotropes et questions connexes; suite donnée à la vingtième session extraordinaire de l'Assemblée générale

Tous les deux ans

Actualisation du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues (années paires)

Point 6

Promotion de la femme

Tous les ans

Amélioration de la situation des femmes dans les organismes des Nations Unies

Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (2001)

Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes

Tous les deux ans

Pratiques traditionnelles ou coutumières affectant la santé des femmes et des fillettes (2001)

Amélioration de la condition de la femme dans les zones rurales (années impaires)

Violence à l'égard des travailleuses migrantes (années impaires)

Traite des femmes et des petites filles (années paires)

Mesures à prendre en vue d'éliminer les crimes contre les femmes commis au nom de l'honneur (2002)

Élimination de toutes les formes de violence, y compris les crimes, contre les femmes (2002)

Point 7

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle »

Tous les ans

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes

Point 8

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires

Tous les ans

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

Assistance aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées en Afrique

Suite donnée à la Conférence régionale pour l'examen des problèmes des réfugiés, des personnes déplacées, des personnes contraintes à d'autres formes de déplacement involontaire et des rapatriés dans les pays de la Communauté d'États indépendants et dans certains États voisins

Tous les deux ans

Assistance aux mineurs réfugiés non accompagnés (2001)

Nouvel ordre humanitaire international (années paires)

Tous les cinq ans

Prorogation du mandat du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (2002)

Point 9

Promotion et protection des droits de l'enfant

Tous les ans

Mise en oeuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant; enfants handicapés; prévention et élimination de la vente d'enfants et de l'exploitation sexuelle des enfants, y compris la prostitution des enfants et la pornographie impliquant des enfants; protection des enfants touchés par les conflits armés; les réfugiés et les personnes déplacées; élimination de l'exploitation de la main-d'oeuvre enfantine; le sort tragique des enfants vivant ou travaillant dans les rues; les petites filles

Tous les deux ans

Rapport du Comité des droits de l'enfant (années paires)

Point 10

Programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones

Tous les ans

Décennie internationale des populations autochtones

Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones

Point 11

Élimination du racisme et de la discrimination raciale

Tous les ans

Troisième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale

Mesures à prendre pour lutter contre les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée

Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée (2001)

Tous les deux ans

Situation financière du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (années paires)

État de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (années paires)

Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (années paires)

Point 12

Droit des peuples à l'autodétermination

Tous les ans

Réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination

Utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à l'autodétermination

Point 13

Questions relatives aux droits de l'homme

a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme

Tous les ans

Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (tous les deux ans après l'entrée en vigueur de la Convention)

Rapport du Comité contre la torture

État de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants

Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture

Rapport du Comité des droits de l'homme

Tous les deux ans

Application effective des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, y compris l'obligation de présenter des rapports à ce titre (années paires)

État de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (années paires)

Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme (années impaires)

Rapport des réunions des présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme (années paires)

b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Tous les ans

Autres moyens qu'offrent les organismes des Nations Unies de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Droit au développement

Protection des migrants

La mondialisation et ses effets sur la pleine jouissance de tous les droits de l'homme

Les droits de l'homme et la diversité culturelle

Déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus

Élimination de toutes les formes d'intolérance religieuse

Situation des droits de l'homme au Cambodge (A/C.3/55/L.39) (2001)

Renforcement de l'action que l'Organisation des Nations Unies mène dans le domaine des droits de l'homme par la promotion de la coopération internationale, et importance de la non-sélectivité, de l'impartialité et de l'objectivité

Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme 1995-2004 et activités d'information dans ce domaine

Droits de l'homme et mesures coercitives unilatérales

Renforcement de la coopération internationale dans le domaine des droits de l'homme

Promotion d'un ordre international démocratique et équitable (projet de résolution A/C.3/55/L.56/Rev.1) (2001)

Respect des buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies afin d'instaurer une coopération internationale pour promouvoir et encourager le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales et résoudre les problèmes internationaux de caractère humanitaire (A/C.3/55/L.47/Rev.1) (2001)

Tous les deux ans

Exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires (années paires)

Respect de la liberté universelle de circulation et importance capitale du regroupement familial (A/C.3/55/L.45) (2002)

Arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme (années paires)

Question des disparitions forcées ou involontaires (années paires)

Droits de l'homme et terrorisme (années impaires)

Institutions nationales pour la protection et la promotion des droits de l'homme (années impaires)

Droits de l'homme et extrême pauvreté (années paires)

Déclaration sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques (années impaires)

Droits de l'homme et exodes massifs (années impaires)

Les droits de l'homme dans l'administration de la justice (années impaires)

Respect des principes de la souveraineté nationale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des États en ce qui concerne les processus électoraux (années impaires)

Renforcement de l'efficacité du principe d'élections périodiques et honnêtes (années impaires)

Protection et assistance offertes aux personnes déplacées dans leur propre pays (années impaires)

Renforcement de l'état de droit (A/C.3/55/L.44) (années paires)

Tous les cinq ans

Attribution de prix des droits de l'homme (2003)

c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux

d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne

Tous les ans

Application et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne adoptés à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme

e) Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

Tous les ans

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

Annexe II

Projet de programme de travail biennal de la Troisième Commission pour 2001-2002

2001

Point 1

Rapport du Conseil économique et social

Questions appelant une décision de l'Assemblée générale (Troisième Commission) ou portées à son attention

Documentation

Chapitres pertinents du rapport du Conseil économique et social se rapportant à des questions qui ne sont pas examinées au titre des autres points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale renvoyés à la Troisième Commission

Point 2

Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur la situation sociale dans le monde^a

Chapitres pertinents du rapport du Conseil économique et social (y compris les propositions et les recommandations de la Commission du développement social en vue de renforcer la contribution du volontariat au développement social) (A/C.3/55/L.2, par. 6)

Rapport du Secrétaire général sur les progrès réalisés dans la mise en oeuvre des politiques et programmes mobilisant les jeunes (résolution 54/120 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur la mise en oeuvre du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées (résolution 54/121 de l'Assemblée générale)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial de la Commission du développement social sur les droits fondamentaux des personnes handicapées (décision 2000/268 du Conseil économique et social)

Rapport du Secrétaire général sur une proposition de décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation : l'éducation pour tous (résolution 54/122 de l'Assemblée générale)^a

Rapport du Secrétaire général sur les façons dont les gouvernements et les organismes des Nations Unies pourraient soutenir le volontariat (A/C.3/55/L.2, par. 8)

Rapport du Secrétaire général sur le rôle des coopératives dans le développement social (résolution 54/123 de l'Assemblée générale)^a

^a Par l'intermédiaire du Conseil économique et social.

Rapport du Secrétaire général sur les moyens appropriés de célébrer en 2004 le dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille (résolution 54/124 de l'Assemblée générale)^a

Point 3

**Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées :
deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement**

Rapport du Secrétaire général sur la suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées (A/C.3/55/L.6)

Point 4

Prévention du crime et justice pénale

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Groupe d'experts à composition non limitée : projet de mandat pour les négociations concernant le futur instrument juridique contre la corruption (A/C.3/55/L.5)^a

Rapport du Secrétaire général sur l'Institut africain des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (A/C.3/55/L.7)

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement du Programme des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice pénale, en particulier de ses moyens de coopération technique (A/C.3/55/L.9)

**Questions à examiner pour lesquelles il n'a pas été demandé
de documentation préalable**

Lutte contre l'exploitation des technologies de l'information à des fins criminelles (A/C.3/55/L.8/Rev.1)

Point 5

Contrôle international des drogues

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport détaillé du Secrétaire général sur la mise en oeuvre des conclusions de la vingtième session extraordinaire de l'Assemblée générale (résolution 47/100 de l'Assemblée générale et A/C.3/55/L.10)

Point 6

Promotion de la femme

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur les pratiques traditionnelles ou coutumières affectant la santé des femmes et des filles (résolution 54/133 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur l'amélioration de la condition de la femme dans les zones rurales (résolution 54/135 de l'Assemblée générale)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Administrateur du PNUD sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (résolution 39/125 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur le problème de la violence à l'égard des travailleuses migrantes (résolution 54/138 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (résolution 45/124 de l'Assemblée générale et A/C.3/55/L.15)

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (résolution 34/180 de l'Assemblée générale)^a

Rapport du Secrétaire général sur l'amélioration de la situation des femmes dans les organismes des Nations Unies (A/C.3/55/L.14)

Rapport du Secrétaire général sur la situation critique de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (A/C.3/55/L.16/Rev.1)

Point 7

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle »

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur la suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et l'application de la Déclaration de Beijing et du Programme d'action, ainsi que sur les résultats de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale (résolution 50/203 de l'Assemblée générale et A/C.3/55/L.28)^a

Rapport du Secrétaire général sur l'éventail complet des tâches de la Division de la promotion de la femme (A/C.3/55/L.28, par. 18)

Point 8

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur l'assistance aux enfants réfugiés non accompagnés (résolution 54/145 de l'Assemblée générale)

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (résolution 428 (V) de l'Assemblée générale, annexe)^a

Rapport du Secrétaire général sur l'assistance aux réfugiés, rapatriés et personnes déplacées en Afrique (A/C.3/55/L.70, par. 34)

Point 9

Promotion et protection des droits de l'enfant

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'enfant (A/C.3/55/L.18/Rev.2)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Représentant spécial du Secrétaire général chargé d'étudier l'impact des conflits armés sur les enfants (A/C.3/55/L.18/Rev.2)

Point 10

**Programme d'activités de la Décennie internationale
des populations autochtones**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur l'exécution du programme d'activités de la Décennie internationale des populations autochtones (A/C.3/55/L.19)

Point 11

Élimination du racisme et de la discrimination raciale

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur les résultats de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée [résolution 53/132 de l'Assemblée générale, par. 29 b)]

Rapport du Secrétaire général sur l'application du Programme d'action pour la troisième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale et la coordination des activités (A/C.3/55/L.27/Rev.1)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport d'activité du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme chargé d'examiner les mesures à prendre pour lutter contre les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée (A/C.3/55/L.26/Rev.1, par. 24)

Point 12

Droit des peuples à l'autodétermination

Rapport du Secrétaire général sur le droit des peuples à l'autodétermination (A/C.3/55/L.22)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme chargé d'examiner la question de l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à l'autodétermination (A/C.3/55/L.23)

Point 13**Questions relatives aux droits de l'homme****a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme***Documentation*

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité des droits de l'homme (résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (A/C.3/55/L.29)

Rapport du Comité contre la torture (résolution 39/46 de l'Assemblée générale, annexe, et A/C.3/55/L.30, par. 30 du dispositif)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport intérimaire du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme chargé d'examiner les questions se rapportant à la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (A/C.3/55/L.30, par. 30 du dispositif)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (A/C.3/55/L.30, par. 29 du dispositif)

Rapport du Secrétaire général sur les opérations du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture (A/C.3/55/L.30, par. 30 du dispositif)

Rapport du Secrétaire général sur la situation des pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme (résolution 54/156 de l'Assemblée générale)

b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales*Documentation*

Rapport du Secrétaire général sur la promotion effective de la Déclaration sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses ou linguistiques (résolution 54/162 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et le terrorisme (résolution 54/164 de l'Assemblée générale)

Rapport du Représentant du Secrétaire général sur la protection et l'assistance offertes aux personnes déplacées dans leur propre pays (résolution 54/167 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur l'affermissement du rôle de l'Organisation des Nations Unies aux fins du renforcement de l'efficacité du principe d'élections périodiques et honnêtes et de l'action en faveur de la démocratisation (résolution 54/173 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur les institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme (résolution 54/176 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et les exodes massifs (résolution 54/180 de l'Assemblée générale)

La mondialisation et ses effets sur la pleine jouissance de tous les droits de l'homme (A/C.3/55/L.48/Rev.1)

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement de l'action que l'Organisation des Nations Unies mène dans le domaine des droits de l'homme par la promotion de la coopération internationale, et importance de la non-sélectivité, de l'impartialité et de l'objectivité (A/C.3/55/L.53)

Rapport du Secrétaire général sur l'aide que le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme apporte au Gouvernement et au peuple cambodgiens pour promouvoir et protéger les droits de l'homme (A/C.3/55/L.39)

Rapport intérimaire du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur l'élimination de toutes les formes d'intolérance religieuse (A/C.3/55/L.41)

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur la Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme, 1995-2004 (A/C.3/55/L.37)

Rapport du Secrétaire général sur la protection des migrants (A/C.3/55/L.35)

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et la diversité culturelle (A/C.3/55/L.34)

Rapport du Secrétaire général sur le droit au développement (A/C.3/55/L.57)

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et les mesures coercitives unilatérales (A/C.3/55/L.59)

Questions examinées pour lesquelles il n'a pas été demandé de documentation préalable

Les droits de l'homme dans l'administration de la justice (résolution 54/163 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur le respect des principes de la souveraineté nationale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des États en ce qui concerne les processus électoraux (résolution 54/168 de l'Assemblée générale)

Déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus (A/C.3/55/L.43)

Respect des buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies afin d'instaurer une coopération internationale pour promouvoir et encourager le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales et résoudre les problèmes internationaux de caractère humanitaire (A/C.3/55/L.47/Rev.1)

Promotion d'un ordre international démocratique et équitable (A/C.3/55/L.56/Rev.1)

Renforcement de la coopération internationale dans le domaine des droits de l'homme (A/C.3/55/L.58)

c) Situation relative aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux

Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme au Myanmar (A/C.3/55/L.38)

Rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en Bosnie-Herzégovine, en République de Croatie et en République fédérale de Yougoslavie (A/C.3/55/L.42/Rev.2)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme dans la République démocratique du Congo (A/C.3/55/L.62/Rev.1)

Questions à examiner pour lesquelles il n'a pas été demandé de documentation préalable

Situation des droits de l'homme en République islamique d'Iran (A/C.3/55/L.49)

Situation des droits de l'homme en Iraq (A/C.3/55/L.50)

Situation des droits de l'homme au Soudan (A/C.3/55/L.51/Rev.1)

Situation des droits de l'homme en Haïti (A/C.3/55/L.64)

Situation des droits de l'homme en Afghanistan (A/C.3/55/L.65)

d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne

Documentation

Rapport du Secrétaire général (résolution 48/121 de l'Assemblée générale)

e) Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

Documentation

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (résolution 48/141 de l'Assemblée générale)^a

* * *

2002^b

Point 1

Rapport du Conseil économique et social

Questions appelant une décision de l'Assemblée générale (Troisième Commission) ou portées à son attention

Documentation

Chapitres pertinents du rapport du Conseil économique et social se rapportant à des questions qui ne sont pas examinées au titre des autres points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale renvoyés à la Troisième Commission

^b Le programme de travail et la documentation pour 2002 seront révisés à la lumière des décisions pertinentes prises par le Conseil économique et social en 2001.

Point 2

Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur la situation sociale dans le monde^a

Rapport du Secrétaire général sur les résultats de l'Année internationale des Volontaires et son suivi (A/C.3/55/L.2)

Examen et évaluation quinquennaux du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées

Point 3

Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement

Point 4

Prévention du crime et justice pénale

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Point 5

Contrôle international des drogues

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général contenant l'actualisation biennale du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues (résolution 48/112 de l'Assemblée générale)

Point 6

Promotion de la femme

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur les mesures à prendre en vue d'éliminer les crimes contre les femmes commis au nom de l'honneur (A/C.3/55/L.11/Rev.1)

Rapport du Secrétaire général sur la traite des femmes et des filles (A/C.3/55/L.12)

Rapport complet du Secrétaire général sur l'élimination de toutes les formes de violence, y compris les crimes, contre les femmes (A/C.3/55/L.13/Rev.1)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (résolution 45/124 de l'Assemblée générale)

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (résolution 34/180 de l'Assemblée générale)^a

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Administrateur du PNUD sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (résolution 39/125 de l'Assemblée générale)

Point 7

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle »

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur les mesures prises et les progrès réalisés dans l'application de la Déclaration de Beijing et du Programme d'action et résultats de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale (résolution 50/203 de l'Assemblée générale)^a

Point 8

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Prorogation du mandat du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (résolution 52/104 de l'Assemblée générale)

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (résolution 428 (V) de l'Assemblée générale, annexe)^a

Rapport du Secrétaire général sur le nouvel ordre humanitaire international (A/C.3/55/L.66)

Point 9

Promotion et protection des droits de l'enfant

Documentation

Rapport du Comité des droits de l'enfant (résolution 44/25 de l'Assemblée générale, annexe)^a

Point 10

Programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones

Documentation

Note du Secrétaire général sur la Décennie internationale des populations autochtones (A/C.3/55/L.19)

Point 11

Élimination du racisme et de la discrimination raciale

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (résolution 2106 (XX) de l'Assemblée générale et A/C.3/55/L.24)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (A/C.3/55/L.24)

Rapport du Secrétaire général sur la situation financière du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (A/C.3/55/L.24)

Point 12

Droit des peuples à l'autodétermination

Point 13

Questions relatives aux droits de l'homme

a) Application des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité des droits de l'homme (résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur l'application effective des instruments relatifs aux droits de l'homme, y compris l'obligation de présenter des rapports à ce titre (résolution 53/138 de l'Assemblée générale et A/C.3/55/L.31/Rev.1, par. 27 du dispositif)

Rapport des réunions des présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme (A/C.3/55/L.31/Rev.1, par. 28 du dispositif)

Rapport du Comité contre la torture (résolution 39/46 de l'Assemblée générale, annexe)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (résolution 260 A (III) de l'Assemblée générale)

b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme (A/C.3/55/L.54)

Rapport du Secrétaire général sur la question des disparitions forcées ou involontaires (A/C.3/55/L.52)

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement de l'état de droit (A/C.3/55/L.44)

Rapport du Rapporteur spécial sur la situation dans le monde en ce qui concerne les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires (A/C.3/55/L.60)

Questions examinées pour lesquelles il n'a pas été demandé de documentation préalable

Droits de l'homme et extrême pauvreté (A/C.3/55/L.55)

Respect de la liberté universelle de circulation et importance capitale du regroupement familial (A/C.3/55/L.45)

c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux

d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne

Documentation

Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne (résolution 48/121 de l'Assemblée générale)

e) Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

Documentation

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (résolution 48/141 de l'Assemblée générale)^a

* * *

**Projet de décision II
Rapport du Conseil économique et social**

L'Assemblée générale prend acte des chapitres Ier, III, IV, V, VII (sect. A, B, C et I) et du chapitre IX du rapport du Conseil économique et social².

² Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-cinquième session, Supplément No 3 (A/55/3).